

Avis voté en plénière du 10 juillet 2018

## L'accès du plus grand nombre à pratique d'activités physiques sportives

## Déclaration du groupe UNAF

« En sport tout demande de la détermination. Les trois D. Détermination, disponibilité, discipline, et la réussite est à portée de main. » C'est par ces quelques mots que Philip Roth nous rappelle les exigences du sport, dans son livre, Némésis.

Avec le présent avis, des pistes sont tracées pour permettre à chacun de se mettre ou de se remettre au sport ou à l'activité physique. L'ambition est grande car en 2024 à l'issue des JO de Paris, ce sont 3 millions de pratiquants supplémentaires qui sont souhaités mais aussi « la mobilisation de tous les Français pour mieux vivre ensemble par le sport » selon les termes même de la saisine du Premier Ministre.

Le groupe de l'UNAF souhaite mettre en avant les préconisations n° 13, 16 et 19, qui sont importantes pour relever le défi.

Au rang des acteurs incontournables pour faire vivre les clubs sportifs se trouvent les parents, qui accompagnent leurs enfants chaque semaine pour les entrainements et les compétitions, qui paient la cotisation au club et qui répondent présents lorsqu'il faut organiser un évènement ou, faire la paperasse de l'association. Il s'agit là de bénévoles « convertis ». L'idéal pour les clubs, c'est de les garder jusqu'à ce que leurs enfants deviennent à leur tour bénévoles, qui auront des enfants, qui ... Le Groupe de l'UNAF rejoint dès lors la préconisation n°16, qui vise à la reconnaissance de l'engagement des bénévoles notamment par la certification des compétences acquises et, pourquoi pas, en matière de droits à la retraite.

Une autre approche de la famille et du sport tient aussi à la pratique du sport en famille. L'UNAF compte parmi ses membres l'association Famillathlon. Le Famillathlon a pour vocation de faire découvrir ou redécouvrir aux différentes générations le plaisir et les bienfaits générés par le sport et les activités physiques pratiqués ensemble mais aussi de motiver les familles à prendre du temps pour les pratiquer régulièrement. L'influence et l'implication des parents dans le choix initial d'une pratique sportive est déterminante pour leur enfant et son avenir sportif.

Enfin, l'avis précise à juste titre que les activités physiques et sportives ne nécessitent pas systématiquement infrastructures ou équipements spécifiques. C'est aussi à l'urbanisme d'intégrer dans les projets d'aménagement une place pour les mobilités actives comme le vélo et la marche à pied avec des parcours sécurisés pour toutes les personnes selon leurs besoins à tous les âges de la vie.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis